

BULLETIN MUNICIPAL SAINT AUBIN DES PREAUX



ANNEE 2018



HORAIRES D'OUVERTURE

- MARDI 14H30 -16H30
- JEUDI 16H30 - 19H00

*Possibilité de prendre rendez-vous avec M le Maire
en contactant le secrétariat*

Tel : 02 33 51 68 76

Fax : 02 33 51 68 79

Courriel : mairie.staubinpreaux@wanadoo.fr

Site Internet : www.saint-aubin-des-preaux.fr

LE MOT DU MAIRE

Au seuil de cette nouvelle année, je voudrais, au nom de la municipalité, vous souhaiter de tout cœur une bonne et heureuse année 2019 pour vous, vos proches et vos amis. Pour parler vrai, nous n'avons guère vu le temps passer les dernières années et pourtant une année chasse l'autre, décidément le temps des horloges et des calendriers n'est pas notre temps psychologique tel que nous le vivons de l'intérieur.

Les deux réalisations les plus importantes de ce mandat sont arrivées à leur terme. Je veux parler bien sûr de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) et de l'assainissement collectif du bourg, de la Malenfandière, du Coudray et des Mares réalisé en tant que maître d'ouvrage par le SMAAG (Syndicat Mixte pour l'Assainissement de l'Agglomération Granvillaise).

- A l'issue de l'enquête, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé par le conseil municipal le 15 Octobre 2018 dans le cas prévu au 2° de l'article L.153-8 et de l'organe délibérant de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à la majorité des suffrages exprimés après que les avis qui ont été joints au dossier, les observations du public et le rapport du commissaire ou de la commission d'enquête aient été présentés lors d'une conférence intercommunale rassemblant les maires des communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale le 05 Novembre 2018. L'approbation définitive a eu lieu lors du conseil communautaire du 26 Novembre 2018, nous attendons maintenant l'avis de la sous-préfecture.

- L'assainissement collectif est maintenant opérationnel cela est une avancée considérable pour notre commune, c'est un système dans lequel les eaux usées sont collectées et acheminées vers une station d'épuration pour y être traitées avant d'être rejetées dans le milieu naturel. Ce type d'assainissement comprend les réseaux de collecte et les équipements de traitement (la station d'épuration). Je pense que ce système sera étendu à d'autres villages pour diminuer au maximum la pollution de nos rivières.

Pour prendre connaissance des autres travaux qui ont été réalisés durant cette année 2018 je vous invite à consulter ce modeste bulletin.

Pour conclure, le conseil municipal et moi-même n'avons qu'un souhait, rendre notre commune attrayante et prospère, dans un monde en perpétuelle évolution que l'on voudrait toujours meilleur. Je vous invite tous à la cérémonie des vœux qui se déroulera le samedi 19 Janvier 2019 à partir de 11h00 salle Christophe Auguin, et encore une fois je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année.

Votre maire

Daniel HUET



Les présidents des associations, le conseil municipal et moi-même vous invitons toutes et tous, en particulier les nouveaux St Aubinais (es), à la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera le :

**Samedi 19 Janvier
2019**

à 11h00

**à la Salle
Christophe
Auguin**



LA VIE DE LA COMMUNE

Les décès et inhumations



Mme LETOURNEUR Simonne décédée le 1 Juin 2018



Mme GABRIEL Marie décédée le 18 Septembre 2018



Mr MASSY Bernard décédé le 8 Décembre 2018



RPI ST AUBIN DES PREAUX - ST PIERRE LANGERS



85 élèves ont passé les portes de notre RPI à la rentrée scolaire 2018-2019 .

Ils ont été accueillis par l'équipe enseignante et éducative composée cette année de :

- ➔ Mme TAILLEBOIS Séverine - Directrice et enseignante pour les petites et moyennes sections secondée de Camille GUESNON.
- ➔ Mme VIRY Céline - Enseignante des GS (Grandes Sections) - CP (Cours Préparatoire) secondée de Anita LEMEE.
- ➔ Mmes Armelle LEMOIGNE et Odile POUTIER - Enseignantes des CE1 (Cours Élémentaires 1) - et des CE2 (Cours Élémentaires 2) .
- ➔ Mme HENNEQUIN Manon - Enseignante des CM1 (Cours Moyens 1) et des CM2 (Cours Moyens 2).

5 TPS (Toutes Petites Sections)
12 Petites Sections
3 Moyennes Sections

11 GS (Grandes Sections)
10 CP (Cours Préparatoires)

17 CE1 (Cours Élémentaire)
10 CE2 (Cours Élémentaire)

11 CM1 (Cour Moyen)
10 CM2 (Cour Moyen)



La garderie est assurée par Anita LEMEE et Camille GUESNON
Elle est ouverte tous les jours à partir de 7h30 et jusqu'à 19 H
Les tarifs sont de 0.50 € le matin et 1 € (goûter compris) le soir



Camille GUESNON



Manon FOURNIER

Le transport entre les deux sites est toujours gratuit et pris en charge par le Conseil Départemental et les deux municipalités.

Cette année, c'est Manon FOURNIER qui accompagne et assure la sécurité des enfants dans le bus.

Françoise BESNIER concocte toujours de bons petits plats maison tous les jours à la cantine .

Elle est secondée pour le service et la préparation par Camille GUESNON, Mathilde ROBLIN, Manon FOURNIER et Anita LEMEE

Le prix du repas est de 3€ ou 1.50€ pour les enfants ayant une allergie et pour qui les parents apportent le repas

Mathilde ROBLIN



RPI ST AUBIN DES PREAUX - ST PIERRE LANGERS

Depuis la rentrée, les rythmes scolaires ont été revus et les enfants ont école les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Ils sont répartis sur les deux sites à savoir de la maternelle au CP sur le site de St pierre Langers et du CE1 au CM2 à St Aubin des Préaux. Afin de faciliter les navettes et le service à la cantine, les horaires sont différents d'un site à l'autre.

Les projets 2018-2019 sont :

- ⇒ Stage Cirque pour tous les élèves sur 10 séances de Septembre à Décembre avec l'association Musique - Expérience avec pour finalité l'organisation d'un spectacle le 15/12 avec la venue du Père Noël
- ⇒ Cycle piscine de Mars à Mai 2019 au nouveau centre aquatique communautaire l'Hippocampe à Granville. Dans ce cadre, le transport et les entrées sont pris en charge par la communauté de communes Granville Terre et mer. Ces cycles seront à destination des élèves de la Grande Section au CM2
- ⇒ Diverses sorties à la journée : Journée Cirque à St Pair sur mer le 19 Octobre, rencontres sportives ...
- ⇒ Séjour de 3 jours et 2 nuits en projets pour les classes de Mme Hennequin et Viry
- ⇒ Séjour de 2 jours et 1 nuit à Rennes pour la classe de Mme Poutier



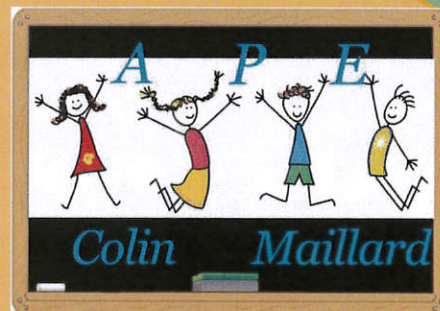
Jeudi 8 novembre 2018, Gilles TRAIMOND, sous-préfet d'Avranches, s'est rendu sur notre commune (le matin) puis à Saint Planchers (l'après-midi). En effet, suite à une rencontre préalable, M. Traimond avait répondu favorablement à l'invitation de Daniel HUET et de Roger BRIENS pour une visite de courtoisie. Au programme de cette journée, découverte de communes dites "rétro-littorales", visite des écoles, discussions sur le patrimoine, le milieu associatif ou encore les activités économiques de nos communes.



RPI ST AUBIN DES PREAUX ST PIERRE LANGERS

L 'APE COLIN MAILLARD

Des voyages en perspective !



Cette année scolaire sera marquée par l'organisation de 2 voyages :

- En février d'abord, la classe des CE1-CE2 prendra la direction de Rennes (2 jours - 1 nuit) pour une découverte de la ville au sens large. Architecture, culture mais aussi transports urbains. Les enfants emprunteront les bus de ville et le métro, une nouveauté pour la plupart d'entre eux. Ils devront aussi mettre en avant leur sens de l'orientation afin de se déplacer à l'aide de cartes.
- En mai ensuite, les classes des GS-CP et CM1-CM2 rejoindront la forêt de Brocéliande (3 jours - 2 nuits). Au programme, contes et légendes, découverte du milieu naturel à partir d'activités ludiques et sensorielles.

Aujourd'hui rien n'est encore décidé pour les PS-MS, mais ils ne seront pas oubliés !

Le financement de ces projets est possible grâce aux bénéfices réalisés lors des actions organisées mais également grâce au soutien des municipalités. Je tiens aussi à remercier les comités des fêtes pour leur aide logistique (barnums, barbecue...) ainsi que pour le prêt des décorations lumineuses de Noël.

Je remercie également l'Amicale des retraités de St Aubin pour le don réalisé suite à la dissolution de l'association, une décision qui démontre la difficulté à pérenniser nos petites associations communales.

Cette année, une vente de sapins de Noël a été proposée, la lotombola sera organisée courant février-mars et nous renouvellerons La Rando du détective le dimanche 16 juin 2019. Un bilan positif a conclu la première édition, nous espérons donc vous retrouver parmi nous l'année prochaine ! Bien sûr, n'hésitez pas à promouvoir l'évènement auprès de vos proches.



Nous aurons besoin d'énergie pour mener ces actions, un peu d'aide de la part des parents sera appréciée. Certains ont franchi le pas en ce début d'année en nous rejoignant, merci beaucoup !

Sylvain CLERAUX, président de l'APE Colin Maillard

« Pour plus d'informations , consultez notre site internet à l'adresse suivante :

www.ape-colin-maillard.e-monsite.fr OU SUR NOTRE PAGE FACEBOOK



QUOI DE NEUF A ST AUBIN DES PREAUX

LES PRINCIPAUX TRAVAUX

-  EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC (9394.95 €)
-  TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE CURAGE (6832.80 €)
-  REMISE EN ETAT DU LAVOIR VILLAGE LAUGNY (1248€)
-  SIGNALISATION ET MISE EN PLACE DE MATS POUR DRAPEAUX (1143.60€)
-  BRANCHEMENT ET TRAVAUX SUR RESEAUX (4925.49 €)
-  TRAVAUX ENTRETIEN TOITURE EGLISE (2762.28€)
-  FOURNITURE ET POSE D'UN POTEAU INCENDIE FACE A L'ECOLE (2922.34 €)

LES PROJETS DE TRAVAUX 2019

-  REHABILITATION LOGEMENT ECOLE (isolation extérieure, aménagement intérieur, électricité, chauffage, salle de bain)
-  TRAVAUX DANS CIMETIERE (Construction d'un ossuaire, exhumations et relèvements de monuments)
-  TRAVAUX DANS L'ECOLE (Réalisation d'un marquage au sol dans la cour , Adaptation aux normes handicaps des sanitaires et accès des classes)
-  REHABILITATION PARKING EGLISE
-  ETUDE POUR MISE EN PLACE DE TOILETTES PUBLIQUES

QUOI DE NEUF A ST AUBIN DES PREAUX

PLAN LOCAL D'URBANISME



L'an passé le conseil municipal avait achevé l'élaboration de son nouveau Plan local d'Urbanisme (PLU). Pour mémoire, ce document devenait ainsi le nouvel outil d'aménagement du territoire qui remplaçait la carte communale et permettait à la commune d'assurer et de maîtriser son développement.

En 2018, la Communauté de communes Granville Terre et Mer, ayant pris la compétence urbanisme via la commission Aménagement de l'espace, a émis un avis favorable. Parallèlement une enquête publique a été ouverte du 15 mai au 19 juin inclus et le PLU a ainsi été approuvé totalement le 26 Novembre 2018.



L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La mise en service a été finalisée courant Mai Juin avec la dernière tranche dans le village de la Malenfandière. Les rencontres fixées avec les agents du SMAAG (Syndicat Mixte d'Assainissement de l'Agglomération Granvillaise), l'entreprise et les habitants ont permis de contrôler la mise en service, la conformité et les travaux éventuels pour la remise en état des terrains ou autres.



QUOI DE NEUF A ST AUBIN DES PREAUX

LE REPAS DE NOS AINES



Comme tous les ans l'automne arrivant, la municipalité a convié nos anciens à passer un temps festif autour d'un bon repas le dimanche 28 Octobre .

C'est ainsi dans la bonne humeur et sous un air de musique que quelques membres du conseil municipal et leurs conjoints ont accueillis et étaient au service de 46 Saint Aubinais(es) âgés de 65 ans et plus.

Cette année, la journée a été animée par Emilio Ortiz, Marlene Blouin et Benjamin avec du violon, de l'accordéon, des chants Chacun a pu chanter, danser, jouer de la trompette pour les uns, du saxophone pour les autres, se déguiser et rire

Le père David LEROUGE présent parmi les convives a même joué de la guitare.

Nos doyens présents étaient Mr Robert BERNARD et Mme Andrée YVER

Cette année, chaque personne a reçu en cadeau un ballotin de chocolats confectionnés par notre artisan Chocolatier installé à St Aubin, Mr ALLEAUME « 4 à cinq »



DU NOUVEAU A ST AUBIN DES PREAUX

Le Green Mini Golf



Depuis cet été vous pouvez vous distraire et vous initier au minigolf.

Après plusieurs mois de travaux l'hiver dernier, le parcours a accueilli ses premiers joueurs le 11 juillet. Mon objectif était de créer un site s'intégrant dans l'environnement local, un endroit paisible où s'amuser en toute tranquillité. Comme au golf, le parcours comporte 18 trous aux difficultés variées pour satisfaire petits et grands.

C'est Manolo Triquet (un jeune St Aubinais) qui est l'auteur de la meilleure performance de l'année ! Venir jouer en nocturne (juillet-août) avec des balles lumineuses est aussi une expérience à tenter.

Pour les informations pratiques, je vous invite à suivre l'actualité du minigolf sur Facebook ou à me joindre : greenminigolf@gmail.com - Tel 06-88-67-14-14.

Sylvain Cléraux



Route de la Malenfandière, 50380 Saint-Aubin-des-Préaux

DU NOUVEAU A ST AUBIN DES PREAUX

Atelier B



Depuis le printemps, notre commune a également une nouvelle entreprise, il s'agit d'Atelier B.

Je crée selon mes inspirations et fabrique des sacs et accessoires textiles à St Aubin des Préaux.

Mes créations sont fabriquées en très petite quantité et modèles uniques pour certains.

Je propose une gamme confectionnée en coton bio et je travaille sur commande. Je propose également du sur mesure, ameublement, coussins intérieurs de bateaux, de camping-car ... »

Nicole Brière



Chez vous

Je livre personnellement mes produits dans le pays Granvillais. Mais aussi, ils peuvent être livrés chez vous, partout en France !



Atelier B

Sacs et accessoires textiles
Ameublement, intérieur caravanning, bateaux...

 www.atelierb-creations.fr
 06 17 32 09 95
 [atelierB.creations](https://www.facebook.com/atelierB.creations)



INFOS DIVERSES

4 L TROPHY



Cette année encore un projet de participation au 4L Trophy a été déposé pour un de nos jeunes St Aubinais.

Il s'agit de Gwendal HULIN et son amie Manon FOUREL . Tous les deux étudiants, ils ont fait le choix en Février prochain de faire cette pause humanitaire qui les conduira de St Aubin des Préaux à Marrakech ! C'est ainsi plus de 6000 kms qu'ils vont parcourir dans leur bolide.



« Cette année c'est à notre tour, dans notre 4L F4 de 1984 nous allons tenter de rallier Marrakech

Du 21 Février au 3 Mars 2019, nous nous élancerons pour la 22^{ème} édition du 4L TROPHY. Ce rallye humanitaire réservé aux étudiants auxquels plusieurs équipages st aubinais ont participé.

Nous avons mis presque un an pour tout organiser, préparer la voiture, récolter des fournitures scolaires et sportives que nous distribuerons une fois sur place et aussi pour boucler le budget.

Nous remercions par la même occasion le maire et ses élus pour la confiance ainsi que l'aide budgétaire accordée.

Pendant l'événement, les saint aubinais ainsi que les écoliers pourront nous suivre sur les réseaux sociaux : 4L donne des ailes - équipage 104

Manon et Gwendal

INFOS DIVERSES

LE SECTEUR D'ACTION GERONTOLOGIQUE (SAG)



Notre objectif est de répondre aux besoins du territoire. Autrefois, tout le monde se connaissait dans son village et son quartier.

Ce n'est plus le cas et de plus en plus de personnes souffrent de la solitude.

Aussi en partenariat avec le pôle sénior, de nombreuses associations et sous l'impulsion du CLIC, le SAG du pays Granvillais se fait porteur d'un projet de réseau de visiteurs à domicile afin de lutter contre la solitude et l'isolement des personnes de plus de 55 ans.

Deux visiteurs bénévoles iront rendre visite, à son domicile et à sa demande, à une personne isolée pour bavarder, lire le journal, jouer, et ce, en toute discrétion et confidentialité.

Nous recherchons donc des bénévoles pour construire ensemble ce projet.

Si vous avez un peu de temps libre à consacrer à ce projet, vous pouvez contacter l'élue du SAG de votre commune Mme Rachel LAMORT au 06 84 13 46 91 ou Mme Marjolaine BUSSON au pôle sénior au 02 33 61 86 87

La présidente

✉ pjacomme@gmail.com

☎ 06 66 97 65 15

La secrétaire

✉ sylgat50@gmail.com

☎ 06 42 20 82 90



INFOS DIVERSES

LES FRELONS ASIATIQUES

Le frelon.

Le frelon asiatique est une espèce invasive introduite en France en 2004 et a atteint le Sud du département de la Manche en 2011. Plus de 869 nids ont été recensés par la FDGDON de la Manche en 2016, et 1447 en 2017, dans notre département !

Le frelon asiatique est reconnaissable par une couleur dominante très noire. Seul le 4^{ème} segment de l'abdomen est jaune/orangé et le bout de ses pattes est bien jaune. Il est aussi légèrement plus petit que le frelon européen qui lui, a un abdomen à dominante jaune.



Les nuisances.

Les frelons asiatiques sont à l'origine d'une réelle nuisance sur les ruchers car ils prédatent les abeilles et impactent les colonies et la production de miel. En s'attaquant d'ailleurs à une multitude d'insectes, les frelons asiatiques peuvent avoir un impact sur la pollinisation et la biodiversité. Les productions fruitières peuvent aussi être impactées également la vente de poisson sur les étals, les frelons appréciant toute source de protéines animales.

Un autre enjeu est directement lié à la sécurité de la population humaine. Même si le frelon asiatique seul n'est pas plus agressif que le frelon européen, l'ensemble de la colonie va défendre le nid s'ils se sentent menacés. Ainsi, la présence du frelon asiatique constitue un enjeu de santé et sécurité publique. En 2017, la FDGDON de la Manche a recensé 65 attaques avec victime par piqûre (dont 5 cas à plus de 10 piqûres et un choc anaphylactique) et 1 attaque avec victime par projection de venin.

En cas de piqûre, il est conseillé d'approcher une source de chaleur (sans se brûler, exemple : cigarette, sèche cheveux, eau chaude) pour diminuer l'incidence du venin. En fonction de la sensibilité de la personne atteinte, il peut être nécessaire de contacter les pompiers ou le samu.

INFOS DIVERSES

LES FRELONS ASIATIQUES

Les nids.

Au printemps, les femelles fécondées l'année précédente sortent d'hivernation pour commencer à créer un premier nid, dit « primaire » et souvent placé dans le bâti (avancée de toiture, encadrement de fenêtre, abri de jardin, cabane en bois...). La fondatrice y produit les premières ouvrières.

En début d'été, la colonie délocalise généralement le nid dans un arbre ou une haie pour développer la colonie. Ce nid est alors appelé nid « principal ». C'est à partir de juillet, que la population explose pour atteindre son optimum à l'automne (jusqu'à plus de 2000 frelons présents dans un nid de plus d'un mètre de diamètre). Avant l'hiver, l'ensemble de la colonie meurt, seules les nouvelles femelles fécondées se dispersent dans la nature et vont pouvoir entrer en hivernation. Le nid est alors abandonné et va se dégrader naturellement pendant l'hiver. Il ne sera pas réutilisé l'année suivante.

Type de nid	Nid primaire de Frelon asiatique	Nid principal de Frelon asiatique	Nid de Frelon européen
Photo du nid			
Période d'activité au nid	Avril à Juin	Juillet à Novembre (se désagrége au cours de l'hiver et n'est plus réutilisé).	Printemps à l'automne
Critères de reconnaissance du nid	Petite boule beige à marron, suspendue. Petite ouverture par le bas.	En forme de poire, jusqu'à 1 mètre de diamètre à l'automne. Une petite entrée latérale.	Nid rudimentaire, généralement en forme de colonne. Grande ouverture par le bas (alvéoles bien visibles).
Emplacement du nid	Sous une avancée de toiture, encadrement de fenêtre, abri de jardin, cabane en bois...	Généralement dans un support végétal, haie ou arbre isolé, toutes hauteurs confondues.	Dans un bâti, voire une cavité (arbre creux, mur de pierre...).
Procédure	NID A SIGNALER EN MAIRIE <i>Sauf si un panneau indique que la colonie est déjà détruite (l'enveloppe du nid peut rester sur place) :</i>  LA COLONIE DE CE NID DE FRELONS ASIATIQUES A ETE DETRUITE L'ENVELOPPE DU NID VA SE DEGRADER PROGRESSIVEMENT AVEC LES INTEMPERIES IL EST DONC INUTILE DE SIGNALER CE NID A LA MAIRIE CETTE AFFICHE EST REALISEE A PARTIR DE COMPOSANTS RECYCLABLES MERCE DE LA LUTTE SUR PLACE		NE PAS SIGNALER EN MAIRIE Si je veux détruire le nid, je prends contact avec une entreprise spécialisée. Aucune prise en charge par la lutte collective, ni par la mairie.

INFOS DIVERSES

LES FRELONS ASIATIQUES

PROCEDURE A SUIVRE EN CAS DE DECOUVERTE D'UN NID DE FRELONS ASIATIQUES :



Ce que je dois faire :

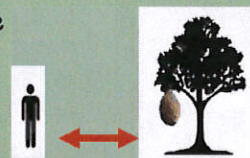


Signaler le nid à la mairie concernée. Un nid éligible à la lutte collective pourra être détruit par le programme départemental, par une entreprise spécialisée, qualifiée et assurée, missionnée par la FDGDON. J'indique mon nom, la localisation précise du nid (adresse + emplacement du nid), si des frelons sont visibles, photos du nid si possible...

Il est inutile de signaler un nid avec un écriteau qui indique que la colonie a déjà été détruite. En effet, l'enveloppe du nid reste sur place pour des raisons d'efficacité et environnementales, et elle sera détruite par les intempéries. Un nid abandonné ne sera pas recolonisé l'année suivante.

Il est également inutile de signaler un individu de frelon asiatique sans son nid. Aucune intervention ne sera déclenchée sans avoir localisé le nid.

Me mettre en sécurité, rester à distance du nid pour ne pas subir d'attaque collective des frelons asiatiques.



Ce que je ne dois pas faire :



Approcher du nid ou réaliser une activité susceptible de les déranger (taille de haie, débroussaillage ou toute source de vibration... à proximité du nid) en attendant la destruction de la colonie.

Détruire le nid par moi-même, car je ne dispose pas d'équipements de protection adaptés, ni de moyens de destruction performants pour détruire la reine et sa colonie (risque d'attaque collective et inefficacité de la technique utilisée).



Une destruction non appropriée du nid (tir au fusil ou flèche, utilisation d'une bombe insecticide classique, etc...) engendre un risque fort d'attaques collectives de la colonie, et la dispersion des frelons, notamment de la reine qui pourra reconstruire impunément un nid à proximité, sans être repérée. La destruction des nids doit être réalisée par des professionnels formés et correctement équipés (tenues épaisses spéciales, visière de protection, perche d'intervention, etc...).

RAPPEL : Je signale le nid de frelon asiatique que j'ai localisé, dès que possible en mairie.

INFOS DIVERSES

LES FRELONS ASIATIQUES

LE PARTENARIAT DE LA LUTTE COLLECTIVE :

La commune de **SAINT AUBIN DES PREAUX** a signé la convention de lutte collective contre le frelon asiatique avec la FDGDON, et également soutenue par le Conseil départemental.

Votre mairie participe donc au programme départemental de lutte collective. Ainsi, pour les nids signalés éligibles au programme de lutte collective, leur destruction pourra être programmée par la FDGDON. Dans ce cadre, la mairie est amenée à prendre en charge le coût de la destruction des nids.

La FDGDON de la Manche, organisme à vocation sanitaire, est chargée de l'organisation de la lutte collective par arrêté préfectoral. www.fdgdon50.com ou www.frelonasiatique50.fr

Le Conseil départemental de la Manche, soutient et finance la lutte collective. www.manche.fr/planeteManche

Votre commune est engagée par convention et finance également la lutte collective.



Au vu de la chute des températures et des observations reportées sur le terrain, les colonies de frelons asiatiques ont été fortement atteintes.

Pour rappel, les nids de frelons asiatiques sont abandonnés chaque année, vers fin novembre. En effet, la reine meurt avec ses ouvrières et les mâles. Les nouvelles femelles fécondées partent en hivernage et quittent le nid. A partir de ce stade, il n'y a donc pas d'intérêt à procéder à la destruction des nids, car ils sont vides. L'enveloppe des nids va se détruire progressivement par les intempéries.

La décision a donc été prise de mettre fin aux interventions de destruction des nids dans le cadre de la campagne 2018 de lutte collective pour le département de la Manche. Il n'y a donc plus d'intervention par les entreprises dans le cadre de la lutte collective.

La saison 2018 restera marquée par une forte progression des frelons asiatiques sur le territoire, ce qui conforte l'intérêt d'une lutte collective et coordonnée sur le département. Conformément à la mission qui lui a été confiée, la FDGDON va dresser un bilan précis de la saison, qui sera adressé aux collectivités locales et au Préfet.

INFOS PRATIQUES

Collecte des déchets

Je mets dans les URES MÉNAGÈRES



Je mets dans la colonne pour le VERRE



Les gestes malins

- Ne pas rincer vos emballages
- Les déposer en vrac
- Pas de bouchon, couvercle, ni capsule

Je mets dans la colonne pour EMBALLAGES



Les gestes malins

- Ne pas rincer vos emballages
- Les déposer en vrac
- Ne pas les imbriquer

Adoptez les bons gestes, je m'occupe du reste !



Un même territoire, PLUSIEURS DÉCHÈTERIES

Pour savoir de quelle déchèterie vous dépendez, reportez-vous à la carte ci-contre :

1. ANCIENVILLE-SUR-BOSCHÉ
2. BÉAUCAMPS
3. BÉAUCAMPS
4. BÉAUCAMPS-SUR-MER
5. BÉAUCAMPS-SUR-MER
6. BÉAUCAMPS-SUR-MER
7. CÉRENTES
8. CHARENTAIS
9. CHARENTAIS
10. CHARENTAIS
11. CHARENTAIS
12. CHARENTAIS
13. CHARENTAIS
14. CHARENTAIS
15. CHARENTAIS
16. CHARENTAIS
17. CHARENTAIS
18. CHARENTAIS
19. CHARENTAIS
20. CHARENTAIS
21. CHARENTAIS
22. CHARENTAIS
23. CHARENTAIS
24. CHARENTAIS
25. CHARENTAIS
26. CHARENTAIS
27. CHARENTAIS
28. CHARENTAIS
29. CHARENTAIS
30. CHARENTAIS
31. CHARENTAIS
32. CHARENTAIS
33. CHARENTAIS
34. CHARENTAIS
35. CHARENTAIS
36. CHARENTAIS
37. CHARENTAIS
38. CHARENTAIS
39. CHARENTAIS
40. CHARENTAIS
41. CHARENTAIS
42. CHARENTAIS
43. CHARENTAIS
44. CHARENTAIS
45. CHARENTAIS
46. CHARENTAIS
47. CHARENTAIS
48. CHARENTAIS
49. CHARENTAIS
50. CHARENTAIS
51. CHARENTAIS
52. CHARENTAIS
53. CHARENTAIS
54. CHARENTAIS
55. CHARENTAIS
56. CHARENTAIS
57. CHARENTAIS
58. CHARENTAIS
59. CHARENTAIS
60. CHARENTAIS
61. CHARENTAIS
62. CHARENTAIS
63. CHARENTAIS
64. CHARENTAIS
65. CHARENTAIS
66. CHARENTAIS
67. CHARENTAIS
68. CHARENTAIS
69. CHARENTAIS
70. CHARENTAIS
71. CHARENTAIS
72. CHARENTAIS
73. CHARENTAIS
74. CHARENTAIS
75. CHARENTAIS
76. CHARENTAIS
77. CHARENTAIS
78. CHARENTAIS
79. CHARENTAIS
80. CHARENTAIS
81. CHARENTAIS
82. CHARENTAIS
83. CHARENTAIS
84. CHARENTAIS
85. CHARENTAIS
86. CHARENTAIS
87. CHARENTAIS
88. CHARENTAIS
89. CHARENTAIS
90. CHARENTAIS
91. CHARENTAIS
92. CHARENTAIS
93. CHARENTAIS
94. CHARENTAIS
95. CHARENTAIS
96. CHARENTAIS
97. CHARENTAIS
98. CHARENTAIS
99. CHARENTAIS
100. CHARENTAIS

Syndicat de La Perrière
02 33 81 81 24



Déchèterie de Granville
02 33 91 92 60

LES DÉCHÈTERIES

Déchèterie de GRANVILLE

Village de Malhouet
50400 GRANVILLE
02 33 81 92 60

Octobre à avril
Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h

Mai à septembre
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h

Accès particuliers
Lors de votre première visite, munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, une carte vous sera alors délivrée.



Déchèterie de MONTVIRON

La Gare
50530 MONTVIRON
02 33 48 43 85

Novembre à février
Lundi, mercredi, vendredi, samedi :
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Mars à octobre
Lundi, mercredi, vendredi, samedi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Accès particuliers
Lors de votre première visite, munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, une carte vous sera alors délivrée.



INFOS PRATIQUES

Salle des fêtes Christophe AUGUIN

Les tarifs de location sont :

Saint Aubinais : 115 €

Associations communales : 60€

Associations et particuliers extérieurs : 180 €

Vin d'honneur, réunions : 45 €

Assemblée générale : 70 €

Vin d'honneur, réunions (Hors commune) : 55 €



PLAN NEIGE

Même si l'hiver n'est pas encore synonyme d'épisode neigeux, nous vous informons que la commune de St Aubin des Préaux a passé une convention avec l'entreprise GOSSE afin de mettre en place au plus vite le déneigement des routes communales pour faciliter le quotidien de chacun pendant ces périodes.

Pour la RD 309, les services du conseil général ont la responsabilité du dégagement et de la mise en place de son plan neige.

Site internet

La communication prend désormais plusieurs formes et nous vous informons que le site internet de notre commune sur le web est toujours en ligne

Nous vous invitons à vous y rendre et vous y trouverez diverses informations et communications concernant la commune, la vie de la commune, des informations pratiques, les bulletins municipaux ...



INFOS DIVERSES

Nos artisans

Plusieurs artisans habitent et travaillent sur St Aubin des Préaux

- ⇒ Cyril BEAUDET : Plaquiste, Aménagement de combles et intérieur
621 rue de Laugny 02 33 68 36 62 cyril.beaudet@neuf.fr
- ⇒ Camping LEZ EAUX : Hôtellerie de plein air, Alimentation, Bar, Restaurant
240 avenue de Lez Eaux 02 33 51 66 09
- ⇒ Jacky DESHOQUES : Menuiserie Bois Alu, Ebénisterie, Charpente, Agencement cloisons sèches
91 route de la Sabotière 02 33 90 96 27
- ⇒ Sébastien DURIER : Maçonnerie, entretien de parcs
520 rue de la Gracerie 06 85 62 94 20
- ⇒ Anthony GOURDEL - Paysagiste (entretien et création de jardins) , Ménage, Repassage, Portage de courses 06-22-87-52-13
- ⇒ SARL Saints Tax' Votre compagnie de taxis 02 33 50 70 52
- ⇒ 4 à Cinq, Chocolatier, Nicolas ALLEAUME, 728 rue de la Blotière 06 63 17 99 69
- ⇒ GREEN MINI GOLF Route de la Malenfandière 06-88-67-14-14
- ⇒ Atelier B - Créations sacs et accessoires 06.17.32.09.95

Artisans et entreprises, si vous souhaitez paraître dans notre prochain bulletin, n'hésitez pas à nous transmettre vos coordonnées en mairie

Les assistantes maternelles

- ⇒ Mme FONTAINE Elodie 183, Route de la Malenfandière
☎ 02 50 06 02 84
- ⇒ Mme GRIVEL Claudine 64, Route de la Malenfandière
☎ 02 33 90 94 88
- ⇒ Mme PINAUD Evone 83, rue du Coudray
☎ 02 33 91 84 66 ou 06 50 64 89 58

LE MOT DES ASSOCIATIONS

Les anciens combattants

Cette année le centenaire de l'armistice de 14-18 a donné lieu à différentes commémorations et notre drapeau a été présent sur les lieux du souvenir.

Je tiens à remercier les St Aubinais pour leur présence particulièrement les enfants qui ont chanté la marseillaise lors du dépôt de gerbe au monument aux morts

Au seuil de l'année 2019, l'amicale des anciens combattants vous adresse ses vœux les plus sincères pour vous et vos familles que vos souhaits les plus chers se réalisent.

Bonne et Heureuse année

Le président

LEMAITRE Jean Claude



Le comité des fêtes

« 2019 marque une nouvelle année qui démarre

Qu'elle soit remplie de bonheur pour vous et pour vos proches. Que vos rêves se réalisent de manière prospère, avec une santé et une réussite pleine cette année »

Le comité

Amicale des retraités

Après la démission de Madame Hervé, l'association est en sommeil

LE MOT DES ASSOCIATIONS

Société de chasse de la vallée du Thar

La recrudescence de gibier naturel est particulièrement remarquable cette année. Le temps a été propice à la reproduction des lièvres, perdrix rouges et grises. C'est la première année qu'il a été recensé des couvées sauvages en perdrix.

Notre plan de chasse « Chevreuil » se constitue de six bracelets attribués, confirmant l'importance de ce gros gibier.

Comme je vous l'ai mentionné l'an dernier, le Schéma Départemental de Gestion Cynétique a été approuvé le 20 septembre dernier et ce pour les six années à venir.

Il définit point par point les mesures par domaines : la sécurité : port de veste fluo ou gilet visible orange pour toute action de tir à balles, l'interdiction sur l'usage d'armes à feu en fonction de l'environnement; les mesures vis à vis du sanglier : interdiction d'agrainer, de lâcher des sangliers dans le milieu naturel ; l'instruction des plans de chasse Chevreuil avec des surfaces minimales à compter de la saison 2019-2020. A cela s'ajoute de mesures plus spécifiques sur le Cerf, les anatidés (canards et oies) et limicoles.

La sécurité reste notre priorité, surtout lors de nos battues. La fédération des Chasseurs nous fait d'ailleurs un rappel des consignes à respecter dans sa lettre n°82 de Décembre 2018. Il en va de l'avenir de la chasse.

Merci à Bertrand et Julien, nos deux piqueurs dévoués, passionnés, qui n'hésitent à aller avec leur meute depuis le nord du département.

Merci à la municipalité pour l'aide apportée par la subvention attribuée.

Je souhaite mes meilleurs vœux aux Saint Aubinaises et Aubinais pour cette nouvelle année 2019.

Le président

Damien PERROUAULT

ET SI ON JOUAIT ...

Mots Mêlés

Découvrez les noms de nos rues et routes

MAIRIE
PICARDIERE
JANETS
PUIT
BLOTIERE
MARES
CHAPELLE
HALOTIERE
MER
COUDRAY
CRAN
VALLEE
MOULIN
GRACERIE
HAVAUDIERE
ANGOMESNIL
LEZEAUX
RENARDIERES
PONTROGER
CROIXPAULET

J A N E T S P O N T R O G E R C Y Y W O
C M A L E N F A N D I E R E Y W Ç S K C
R F S M E I R E C A R G B L O T I E R E
O R A H T S A B O T I E R E E L L A V R
I Q U A T R E T O U R N E E S I H B A K
X P J N A R C E I B M A U Q R A M O N X
P Z U M E R E I D U A V A H C S Z I G Ç
A E R E I T O L A H H A M E L Ç Ç S O E
U S T F C I Ç D Q N S A N D E R I E M R
L R Y M R I O V A L E I R E L U O B E E
E L E C N E I C S N O C Y Ç V M O V S I
T P O N T D E L A R O S E E U X I M N D
T N M B A C A R C H E V E C H E S M I R
T I U P C R H H P E C X Y J W S E A L A
S L C U J O D E M G U C H A P E L L E C
Z U T A D Z U I S A N E D E R R I D Y I
B O F H Ç V T D E N T Q L A W P E Ç T P
T M P S U Ç Ç Z R R A L L I A R P A U
H Y J Y M S E V E A E I R I A M E N Z O
M A R E S L O M U B Y S E Y L J A Q V Ç

OISELIERE
MARQUAMBIE
PRAY
BELLE
SEVE
ARCHEVECHE
THAR
HETRE
PONTDELAROSEE
BOIS
MALENFANDIERE
QUATRETOURNEES
PRAIL
LAVOIR
HAMEL
CHESNAIE
SANDERIE
BOULERIE
CONSCIENCE
SABOTIERE

Découvrez les noms de nos maires depuis 1891

B V N P A Z Ç Y A M Ç N B T C P Ç S L D
A N V U Q A B W M P E Q F K O W N U R L
Z E G R O W L O U X Z Y F T Q C A O D X
I I V M B M J H N I O Y K D U P T V Z I
N C T O Z E Q M R T V N O T E Q A Y K U
L U O J P N P X Z E W W I N T M M K S U
U L D P P V G B R K T L N J L G L T W D
C E Q F Y F U L T B L E E O U O Q T S W
I L X G I D E C Q A G N U T C S W H T X
E S M S W O R Ç R R U I L D E W C X P K
N A B P N D S D A P S H S F T S B H I D
X B Q M A U H D O L M E I V T G L U S D
Ç E Y U V E R F E B C G Ç B E Y E E E D
U L X O N D E L A R U E J U L E S T Y T
N F J R N C O T B A B U C Q H S E D P E
V O Y E C U A F O T X Q B Z H V X A L K
X N J J T C M E I X A N E D H Y K N F L
E Z Z R B O F I J C I Ç U O B W E I M X
K U E Q N X D D D M E O G D Y U K E Y K
A D L Z L G N O O F K C V W Z B Ç L B L

HUETDANIEL
COQUETLUCETTE
BAZINLUCIEN
LEBASLELUCIEN
DELARUEJULES
LOUISLELOUTRE
YVERLEON
DARGENNEPAUL
TILLARDHENRY